



## Association Intercommunale des Familles du Durbion

Subventionnée par la CAF des Vosges, les communes  
Et agréée par Jeunesse et Sports

### REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE 2020 – 2021

#### Horaires :

- Garderie du matin de 7h30 à 8h25. Accompagnement vers les cars.
- De 11h55 (arrivée du car) à 13H15 : Cantine
- De 13H15 à 13h40 : garderie et accompagnement vers les cars
- De 16h10 (arrivée du 1<sup>er</sup> car) à 18h30 : garderie

#### Les réservations :

Pour pouvoir inscrire votre enfant à l'accueil périscolaire, vous devez **obligatoirement** créer un compte sur notre portail famille (<https://gugnecourt.belamiportailfamille.fr/>).

Lors de la création de votre compte, nous vous demandons de bien vouloir remplir entièrement et rigoureusement les informations demandées puisque ces informations seront imprimées sous forme de fiche sanitaire (demandée par la DDCSPP) que nous vous ferons signer courant septembre.

Pour les personnes ayant déjà un compte, nous vous demandons de vérifier l'ensemble des informations sur votre compte famille et de procéder aux éventuelles modifications si cela est nécessaire.

Il est indispensable **d'indiquer votre numéro d'allocataire CAF/MSA** afin de déterminer votre quotient familial, sans quoi les tarifs les plus forts vous seront appliqués.

Une fois votre compte créé puis validé par l'association, vous pourrez vous rendre dans l'espace « **Mes réservations** », le prénom de votre/vos enfant(s) doit donc apparaître, il ne vous reste plus qu'à sélectionner le mois, de cliquer sur « **réserver** », puis de choisir le/les jour(s) que vous souhaitez réserver et de sélectionner les horaires voulus.

Si vous souhaitez faire une réservation régulière, dans la section « Mes réservations », cliquez sur « **Mes demandes de réservations régulières** » et ensuite sur « + **Nouvelle demande** », de choisir l'enfant et la prestation et de sélectionner sur une période les jours et horaires voulus.

En cas d'annulation de réservation, il suffit de faire la même manipulation que lors des inscriptions et de sélectionner le jour à annuler.

**ATTENTION** : Vous devez impérativement faire vos réservations et annulations **deux jours avant** le jour en question (Inscrire l'enfant le samedi à 23h00 maximum pour le lundi), sans quoi vous ne pourrez inscrire votre enfant.

#### Facturation :

À la fin de chaque mois, vous recevrez sur votre compte famille la facture à payer pour les différentes prestations où votre enfant à participer.

Cette facture devra être réglée dans un **délai de 8 jours** à compter de sa date de réception soit par **chèque, espèce ou virement** (RIB de l'association au bas de chaque facture).

Nous rappelons aux familles qui n'ont pas réglé leurs factures de l'année précédente que celles-ci devront être soldées avant toute nouvelle inscription.

---

AIFD – 88600 GUGNECOURT

Tel. 07.86.28.21.50

[aifd.gugnecourt@gmail.com](mailto:aifd.gugnecourt@gmail.com)

[aifd-gugnecourt.fr](http://aifd-gugnecourt.fr)



## **Association Intercommunale des Familles du Durbion**

Subventionnée par la CAF des Vosges, les communes  
Et agréée par Jeunesse et Sports

### **Les tarifs actuels (2020-2021)**

#### **Cantine (par jour) :**

- 5.40€ (quotient familial < à 600€)
- 5.60€ (quotient familial < à 900€)
- 5.80€ (quotient familial > à 900€)

#### **Garderie (la demi-heure) :**

- 0.55€ (quotient familial < à 600€)
- 0.68€ (quotient familial < à 900€)
- 0.75€ (quotient familial > à 900€)

### **Les règles à respecter :**

- Un enfant dont l'attitude mettra gravement en danger le groupe, les adultes ou lui-même, sera exclu temporairement ou définitivement de l'accueil.
- Les consignes données par les animateurs sont à respecter.
- Une paire de chaussons devra être fournie au début de l'année.
- Pour le goûter, deux possibilités s'offrent à vous, donner une réserve aux animateurs avec le nom de l'enfant, ou bien donner quotidiennement le goûter dans le sac de l'enfant.
- Les téléphones portables sont interdits ainsi que les consoles de jeux.

### **Information COVID-19 :**

Un protocole nous est imposé par les services de Jeunesse et Sports, celui-ci doit donc être respecté par tous (salariés & public accueilli), nous demandons donc aux parents de respecter les consignes suivantes :

- Porter un masque obligatoirement à proximité du lieu de garderie et respecter les distances
- Ne pas rentrer dans les locaux
- Avant d'emmener votre enfant à la garderie, vérifier sa température, dans le cas où celle-ci est supérieure à 37,8°C, l'enfant ne doit pas être amené.

**Pour toutes questions ou demandes d'informations merci de nous contacter par mail ou par téléphone (coordonnées en bas de page)**

**L'AIFD**